

Il a évidemment oublié que c'était la politique de l'ancien gouvernement, et c'est aussi la nôtre, d'affecter le produit d'une certaine partie de ses terres à la construction du chemin de fer du Pacifique. L'honorable monsieur sait que cette tâche était si herculéenne, le fardeau si lourd pour une population de 4,000,000 que, quoiqu'il fût devenu nécessaire, politiquement parlant, de montrer notre bonne foi, d'ouvrir et rendre utile ce Nord-Ouest que nous avions acquis dans le but de le coloniser et de construire le chemin de fer du Pacifique, nous étions d'opinion—et l'ancien gouvernement pensait comme nous à ce sujet—que ce pays-là devait payer le coût de ce chemin de fer. En effet, je voudrais bien savoir pourquoi le peuple d'Ontario, de Québec, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-Edouard serait lourdement taxé dans le but d'ouvrir ce pays de l'ouest à de nouveaux colons, venant de toutes les parties du globe. Pourquoi serait-il cerné, lorsque ce magnifique pays, aussi grand que toute l'Europe, est prêt à s'imposer les sacrifices que les premiers colons d'Ontario—et pour remonter plus loin—que les colons de l'ancienne France dans la province de Québec, ont endurés ? Et le colon de ce pays de l'ouest, au lieu d'être obligé de s'enfoncer dans la forêt et de frayer son chemin dans les bois à l'aide de la hache et au prix de mille misères, avant de pouvoir récolter une seule pomme de terre ou un chou, peut, s'il a les instruments aratoires nécessaires, avoir plusieurs sillons de labourés avant la fin du jour qui suivra celui de son arrivée dans la plaine.

Eh bien ! dans ces circonstances, M. l'Orateur, pourquoi nous taxerions-nous pour venir en aide à des gens qui peuvent si bien se tirer d'affaires eux-mêmes ? C'est l'opinion qui a prévalu par tout le pays : c'est la politique du gouvernement actuel, comme aussi celle du parlement actuel, et de celui qui l'a précédé, que ce pays du Nord-Ouest devait payer pour la construction de son propre chemin de fer, et il fut fait un octroi—lequel existe encore dans notre statut—de 100,000,000 d'acres, 25,000,000 devaient être cédés à la compagnie du chemin de fer, et 75,000,000 mis en vente—et non pas donnés comme concession gratuite—pour secourir le peuple des anciennes provinces, lequel, sur la foi de cette assurance et de cette promesse—et à cette condition seulement—accepta le fardeau.

Et le peuple a ratifié aux bureaux de votation la politique inaugurée quelques années auparavant, de construire le chemin de fer canadien du Pacifique, de remplir la promesse qui avait été faite à la Colonie Anglaise d'ouvrir le Nord-Ouest à la colonisation, mais à condition, bien entendu, que ce pays en supporterait les frais. Et je suis heureux de pouvoir dire, M. l'Orateur, que grâce à la persistance de spéculateurs—moi je dirai de capitalistes et de gentilshommes qui désirent placer leurs fonds dans le Nord-Ouest, nous pouvons sans crainte affirmer, aujourd'hui, que pas un centin, pas un seul dollar qui sera dépensé pour la construction du chemin de fer du Pacifique ne nous sera à charge, non plus qu'à la génération qui nous suivra. Nous serons débarrassés du montant total de cette dette.

L'honorable premier ministre reconnaissait alors que si le pays devait entreprendre la tâche de construire ce chemin, il se trouverait broyé sous les talons d'une aristocratie, comme il le disait, et que les percepteurs de taxes nous ruineraient. Mais, ajoutait-il, il avait un plan au moyen duquel le pays pourrait éviter cette ruine.

Je vais maintenant montrer quel a été le résultat du plan de l'honorable premier ministre, et je demanderai ensuite aux membres de la droite si c'est nous qui avons payé pour la construction du chemin de fer du Pacifique, à même le revenu des taxes qui pèsent sur tout le pays.

Quelle était la proposition du premier ministre ?

Le plan que cet honorable monsieur présenta au parlement était celui-ci :

La vente des terres publiques, nous assurait le premier ministre, aura réalisé, dès 1890, une somme de \$38,503,000, et durant les dix années suivantes, la recette provenant de cette source se montera à un total de \$32,712,000, de sorte que, ajoutait le premier ministre, au bout de dix ans, nous aurons obtenu de nos terres, en espèces, ou en obligations de première classe, une somme totale de \$71,305,000. De ce montant, nous aurions à M. PATERSON (Brant).

déduire \$2,400,000 pour frais d'arpentages et d'administration, ce qui nous laisserait, toutes dépenses payées, une encaisse de \$69,000,000, soit en espèces, soit en effets publics des mieux garantis par les terres publiques elles-mêmes.

Or, cette somme de \$69,000,000 devrait se trouver, durant la présente année, dans notre caisse, et si elle s'y trouve, il nous faudra admettre que le peuple n'a pas été écrasé sous le poids des taxes, dont le premier ministre nous menaçait si nous nous chargions, nous-mêmes, de la construction du chemin. Mais voyons M. l'Orateur, ce que nous avons réalisé. J'ai sous les yeux les comptes publics jusqu'à 1889 seulement, et l'honorable premier ministre a encore devant lui, comme marge, une courte période s'étendant jusqu'au 30 juin prochain pour obtenir la balance de la recette promise par lui. Voyons ce qui lui reste à percevoir pour atteindre le chiffre de \$69,000,000. Si vous consultez la page 16 des comptes publics, vous trouverez l'exposé suivant qui s'étend jusqu'au 30 juin dernier :—

COMPTES DES TERRITOIRES.

Territoires du Nord-Ouest, Organisation.....	\$1,460,000 00
do do Achat.....	1,460,000 00
Ajoutez—terres fédérales (Capital) jusqu'au 30 juin 1889.....	2,989,462 17
	\$5,909,462 17
Moins—Recettes de la vente des Terres fédérales jusqu'au 30 juin, 1887.....	4,275,526 11
	\$1,633,936 06

Ainsi, le 30 juin 1889, au lieu d'avoir en caisse une fraction quelconque de ces \$69,000,000, il y avait un déficit. Les dépenses ont excédé de \$1,633,936 les recettes. Voilà la position que nous révèle les comptes publics.

Mais l'honorable premier ministre peut répondre : vous avez ajouté le prix d'achat des territoires du Nord-Ouest ; vous avez ajouté le coût de l'organisation ; vous vous êtes reportés au début de l'entreprise, tandis que j'exprimais mon opinion en 1882 ; tandis que mes calculs d'alors étaient nécessairement basés sur des suppositions relatives aux résultats qui se sont produits après 1882.

Eh bien ! je suis prêt à rencontrer l'honorable monsieur sur ce terrain, et à faire voir quelle a été la situation du compte des terres fédérales, de 1882 à 1889. Je constate que les recettes provenant de la vente des terres fédérales, pendant l'exercice de 1882, lorsque le discours du premier ministre fut prononcé, et jusqu'au 30 juin, 1889, ont été de \$4,922,208, et durant cette période, le compte de capital a été débité de \$2,664,911 et celui du fonds consolidé, de \$1,307,267, ce qui fait une dépense totale de \$3,972,178. Déduisez ce montant de celui des recettes, et il vous reste une balance au crédit de \$950,030. Voilà ce que nous aurions en caisse.

Comme je l'ai dit auparavant, le premier ministre a une marge s'étendant jusqu'au 30 juin de la présente année pour trouver la différence qu'il y a entre \$950,030 et l'avoir de \$69,000,000 qu'il promettait ; mais je crois pouvoir dire que, s'il est même capable d'avoir seulement \$1,000,000 au lieu de \$69,000,000, nous ne saurions espérer rien de plus. Ainsi M. l'Orateur, il y a eu dans les calculs de l'honorable premier ministre une erreur de \$68,000,000 qu'il nous a fallu corriger par les taxes, et cela, après que le premier ministre nous eut déclaré que, s'il fallait prélever sur le peuple, en